



## CALENDRIER DES ELECTIONS COMMUNALES 2024

### 1. Communes municipales

#### Communes avec élection du conseil municipal au système proportionnel

Date du scrutin	Votation – Election	Date du dépôt des listes (délai ultime)	Date de réception du matériel de vote par les citoyens
22 septembre	Votation fédérale		entre le 26 et le 30 août
13 octobre	Conseil municipal	26 août	entre le 23 et le 27 septembre
13 octobre	Juge / vice-juge	26 août	entre le 23 et le 27 septembre
10 novembre	Conseil général	23 septembre	25 octobre au plus tard
10 novembre	Président / vice-président	15 octobre	25 octobre au plus tard
10 novembre	Juge / vice-juge (2 <sup>ème</sup> tour)	15 octobre	25 octobre au plus tard
24 novembre	Votation fédérale		entre le 28 et le 31 octobre *
24 novembre	Président / vice-président (2 <sup>ème</sup> tour)	12 novembre	<i>Pas d'envoi simultané avec la votation fédérale : prévoir un envoi séparé **</i> 19 novembre au plus tard

\* 1<sup>er</sup> novembre 2024 = jour férié (Toussaint) : délai avancé au 31 octobre 2024

\*\* En cas de second tour pour l'élection du président et/ou du vice-président, le scrutin est fixé au 24 novembre, date à laquelle est prévue une votation fédérale. Dans cette hypothèse, le matériel de vote pour l'élection du président et/ou du vice-président devra faire l'objet d'un envoi séparé (le matériel de vote pour la votation fédérale du 24 novembre doit être reçu par les citoyens le 31 octobre au plus tard, alors que les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 12 novembre).